L'AGENDA MONTRÉALAIS 2030 POUR LA QUALITÉ ET L'EXEMPLARITÉ EN DESIGN ET EN ARCHITECTURE

MONTRÉAL
VILLE UNESCO
DE DESIGN

L'urgence climatique nous place toutes et tous devant de grands défis.

Elle nous motive à remettre en question nos habitudes et nos façons de faire.

Lors du Sommet Action Climat, organisé par les Nations Unies à New York, le 23 septembre 2019, je me suis engagée à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de Montréal de 55 % par rapport au taux de 1990, et ce, d'ici 2030.

C'est un objectif ambitieux, j'en suis consciente, qui ne pourra se concrétiser qu'avec la participation de tout le monde, dont celle précieuse des designers et des architectes, nos alliés de premières lignes.

L'Agenda montréalais 2030 pour la qualité et l'exemplarité en design et en architecture est l'outil qui nous guidera vers la réussite de cette importante transition écologique et sociale.

Nous allons miser plus que jamais sur des pratiques et des processus qui conjugueront durabilité, créativité et innovation. Qui mettront à profit le design et l'architecture dans toutes les actions ayant une incidence sur la qualité de nos milieux de vie.

En nous attribuant, en 2006, le statut de Ville UNESCO de design, cette organisation y avait souligné l'engagement et la détermination de la Ville de Montréal, des gouvernements et de la société civile à miser sur la force de nos designers pour améliorer notre qualité de vie.

Par la mise en œuvre de cet *Agenda*, la Ville de Montréal confirmera la justesse de cette attribution. Elle visera avant tout à devenir la ville à laquelle toutes ses citoyennes et tous ses citoyens aspirent. Une ville plus durable, où leur santé et leur bien-être sont favorisés.

Le défi est de taille, c'est vrai. Je n'ai cependant aucun doute qu'ensemble, nous parviendrons à le relever.

La mairesse de Montréal,

Valérie Plante

À l'heure des changements climatiques, Montréal – comme toutes les autres grandes Villes du monde – doit rapidement se réinventer.

C'est pourquoi nous avons plus que jamais besoin de la créativité et de la force d'innovation des disciplines du design et de l'architecture.

Outil fondamental de différenciation et de compétitivité, le design peut s'avérer en effet un levier puissant pour le positionnement et le développement durable des villes, des pays et des nations. Montréal, qui dispose d'un riche bassin de personnes talentueuses dans toutes les disciplines du design et des industries créatives, est particulièrement bien positionnée pour relever le défi.

Cet écosystème riche, diversifié et effervescent d'entreprises, d'universités et de centres de recherche recèle un immense potentiel.

L'Agenda se voudra le catalyseur qui permettra aux forces vives du design montréalais de déployer le plein potentiel de leur expertise. Notre administration entend voir à la mise en application de cette vision et de ses grands principes.

En tant que donneur d'ouvrage, la Ville de Montréal jouera un rôle de premier plan.
Nous sommes convaincus que les solutions mises de l'avant par l'écosystème du design montréalais contribueront au développement de notre économie et à l'atteinte de nos propres objectifs environnementaux.

Mais il y a plus. Les explorations audacieuses que nous aurons menées, les innovations que nous aurons développées, seront susceptibles d'être déployées partout sur la planète, au profit de toutes et tous. Cela favorisera le rayonnement de nos designers.

Le responsable du développement économique et commercial, de l'habitation ainsi que du design,

Robert Beaudry

La Ville de Montréal aspire depuis longtemps à intégrer les principes de qualité en design et en architecture dans ses projets, qu'ils soient portés par les arrondissements, les services centraux ou les organismes paramunicipaux, et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

Le lancement de l'*Agenda montréalais 2030 pour la qualité et l'exemplarité en design et en architecture* en marque le premier et le plus important jalon. Il nous engage, et pour les années à venir, dans les voies de l'exemplarité, de l'expérimentation et de l'innovation.

Il nous presse de lever, un à un, les freins à la qualité en design et en architecture. Il nous impose de changer nos façons de faire pour concevoir, préserver et valoriser un cadre bâti et un paysage urbain montréalais de qualité, et ce, dans un contexte exigeant de transition écologique et sociale.

Nous instaurerons des mesures et des objectifs de qualité en design dans nos plans et politiques. Nous explorerons de nouveaux processus dès la phase de planification de nos projets et de notre territoire. Nous verrons enfin à sensibiliser et à former les acteurs de ce virage Qualité Design.

L'Agenda s'inscrit dans une vision à long terme et vient lier qualité et durabilité. Il se veut aussi un levier pour faire de nos designers et architectes des alliés de la mise en œuvre de la vision que nous avons pour notre ville.

Cette ville nous la voulons fière, résiliente et répondant aux besoins de ses citoyennes et de ses citoyennes. Un design et une architecture de qualité sont sans contredit un des meilleurs leviers pour y arriver.

Le directeur général,

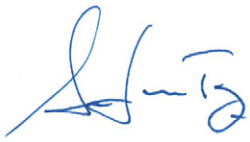

Serge Lamontagne , MBA, ASC

TABLE DES MATIÈRES

L'AGENDA EN BREF
Sommaire 9

PRÉAMBULE
L'environnement mondial : urgence climatique 13
– Montréal est au rendez-vous 13
Créativité et innovation en design au service de la transition écologique 14

DESIGN
Pourquoi s'intéresse-t-on au design? 17
– Le design à la fois au coeur de l'expérience des citoyens, de l'image et du fonctionnement d'une ville 17
Qu'entendons-nous par design? 17
– Le design comme discipline, profession et champs de pratique 17
– Le design comme processus, méthodologie et façon de penser 17
– Le design comme industrie créative et vecteur de croissance durable 18

L'AGENDA
Qu'est-ce que l'Agenda? 21
– Une posture 21
– Un langage commun 21
– Une aspiration 21
– Une démarche 21
– Pour tous 22
– Des visées 22
– Un projet 22
– Les grandes étapes du projet d'Agenda 23

ATOUTS ET OPPORTUNITÉS
Près de trente années d'actions municipales 26
Montréal, ville UNESCO de design (2006) 26
Stratégie québécoise de l'architecture 27
Rêvons Montréal 2020-2030 28

QUALITÉ ET EXEMPLARITÉ EN DESIGN
Un design réussi 31
Les principes garants de la qualité en design et en architecture 32

ENJEUX ET STRATÉGIES
Les entraves à la qualité en design et en architecture : des priorités d'action 50
– Six familles d'enjeux issues des consultations internes et externes 50
Les stratégies 53
– Six stratégies pour instaurer une culture du design à Montréal 53

MISE EN OEUVRE DE L'AGENDA 2020-2030
Recherche et approfondissement 56
Le goût et les moyens de la qualité 56
Le Bureau du design : un facilitateur pour la mise en oeuvre de l'Agenda 58

ANNEXES
Glossaire 60
Références 62
Collaborateurs 63

L’AGENDA EN BREF

L’Agenda montréalais 2030 pour la qualité et l’exemplarité en design et en architecture se veut un levier pour réussir la transition écologique et sociale et faire des designers et des architectes des alliés de la mise en œuvre de la vision Rêvons Montréal.

Sommaire

Les objectifs mondiaux en développement durable, la transition écologique et l'urgence climatique exigent une redéfinition des pratiques et des modèles de développement et d'aménagement urbains, l'utilisation de nouveaux outils et processus et une manière différente de concevoir et de vivre la ville. Tout comme les autres villes, Montréal doit rapidement se réinventer. Et pour accompagner sa transformation, elle a plus que jamais besoin de la créativité et de la force d'innovation des disciplines du design et de l'architecture.

L'Agenda montréalais pour la qualité et l'exemplarité en design et en architecture se veut un levier pour réussir la transition écologique et sociale et faire des designers et des architectes des alliés de la mise en œuvre de la vision Rêvons Montréal 2020-2030.

Pour ce faire, l'Agenda :

- COMPREND le design dans son sens le plus large, incluant toutes les disciplines de la création en design et en architecture qui, de concert avec d'autres expertises comme le génie et l'urbanisme, interviennent à différentes échelles de la ville et qui ont le pouvoir de [re]qualifier et d'enrichir notre cadre de vie dans le respect du patrimoine bâti
- ÉTABLIT et démontre l'étroite corrélation entre les notions de qualité, de créativité et d'innovation en design et la capacité des objets, des bâtiments et des espaces urbains à :
  - répondre aux impératifs de l'urgence climatique et aux défis de la transition écologique et de l'inclusion sociale
  - assurer le bien-être de tous les citoyens, des générations actuelles et futures
  - contribuer à la vitalité économique de Montréal
- DÉCLARE vouloir donner le goût et les moyens de faire de la qualité en design, pour concevoir un Montréal écologiquement durable, économiquement viable, socialement équitable et culturellement diversifié
- S'APPUIE sur un riche bassin de quelque 27 000 talents en design, l'expertise et la notoriété d'un Bureau du design qui cumule près de 30 années d'actions municipales en médiation de la qualité en design et en architecture, une désignation de Ville UNESCO de design reconduite depuis 2006 et l'adoption imminente de la Stratégie québécoise de l'architecture qui tiendra compte du statut de Montréal, métropole du Québec
- DÉFINIT, en cohérence avec les orientations stratégiques que la Ville s'est données, des PRINCIPES garants de la qualité en design et en architecture à laquelle Montréal aspire
- DÉTERMINE, sur la base d'une vaste démarche de consultation et de concertation menée à l'interne et à l'externe, les principaux ENJEUX qui font actuellement entrave à l'atteinte de cette qualité qui constitueront des priorités d'action

- ENGAGE tous les services, les arrondissements et les organismes paramunicipaux à changer leurs façons de faire et à mettre en œuvre dès à présent les STRATÉGIES nécessaires pour atteindre cet objectif de qualité et d'exemplarité en matière de design, d'architecture et d'aménagement partout à Montréal

- INVITE la population montréalaise à s'inspirer des mêmes principes de qualité et à exprimer ses besoins, ses attentes et ses aspirations en matière de design, d'architecture et d'aménagement dans les projets qui impactent la qualité du cadre de vie

- SE CONCRÉTISE dès 2020, dans le cadre de la mise en œuvre de l'alignement stratégique de la Ville de Montréal, selon trois axes d'intervention :

  Axe 1
  L'intégration des principes directeurs et l'instauration progressive d'objectifs et de mesures visant la qualité en design et en architecture dans chacun des plans et chacune des politiques de la Ville

  Axe 2
  L'expérimentation de mesures et de processus Qualité Design dès l'énoncé de vision et la planification des projets de la Ville et des territoires en [re]développement (écoquartiers, pôles de développement économique, secteurs d'expérimentation et laboratoires d'innovation)

  Axe 3
  La **sensibilisation** et la **formation** des acteurs du virage Qualité Design

- S'OPÉRATIONNALISE dès 2020 par :

  – Un mandat de coordination de la mise en œuvre de l'Agenda confié au Bureau du design
  – La création d'un groupe d'intégrateurs (voir Axe 1)
  – La transformation du plan sectoriel Créer Montréal 2018-2020 en un plan transversal de mise en œuvre de l'Agenda 2020-2030
  – La détermination, dans le Plan de gestion prévisionnelle des ressources humaines (GPRH), des besoins en expertises spécialisées, consacrées à l'intégration des processus Qualité Design au sein de chaque service et de chaque arrondissement donneur d'ordres en design et en architecture

- SE MESURE sur un horizon de 10 ans par :

  – Le maintien du statut de Montréal à titre de Ville UNESCO de design (évaluation quadriennale : 2020-2024-2028)
  – L'appréciation publique portée envers la qualité des objets, des bâtiments et des espaces urbains qui composent la ville
  – Son effet d'entraînement auprès des autres villes et des acteurs gouvernementaux

L'AGENDA MONTRÉALAIS 2030 POUR LA QUALITÉ ET L'EXEMPLARITÉ EN DESIGN ET EN ARCHITECTURE

S’il y a une chose que vous devez retenir de mon intervention aujourd’hui, c’est que les villes agissent déjà, elles sont prêtes à en faire plus, et doivent absolument être à la table de discussion et pouvoir compter sur le soutien des États et la collaboration du secteur privé si nous souhaitons atteindre la carboneutralité.

Valérie Plante, mairesse de Montréal,
Sommet Action Climat, le 23 septembre 2019

PRÉAMBULE

L'environnement mondial : urgence climatique

En 2015, 193 pays réunis à Quito en Équateur ont adopté, sous l'égide des Nations Unies, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses 17 objectifs de développement durable. Leurs cibles donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous faisons face, notamment ceux liés au climat, à la dégradation de l'environnement, à la création de villes et de communautés durables, à la consommation et à la production responsables.

Depuis, l'UNESCO mobilise son Réseau des villes créatives, duquel Montréal est membre à titre de Ville UNESCO de design, dans la mise en œuvre de ces objectifs et plus particulièrement de l'objectif N° 11 qui consiste à faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sécuritaires, résilients et durables.

Lors de la Conférence de Paris (COP21), le 12 décembre 2015, 195 pays sont parvenus à un accord historique pour lutter contre le changement climatique et pour accélérer et intensifier les actions et les investissements nécessaires à un avenir durable à faible intensité de carbone. Répondant à la nécessité de limiter la hausse des températures mondiales, l'Accord de Paris sur le changement climatique est entré en vigueur en 2016, traçant une nouvelle voie dans l'effort mondial en matière de climat.

À la suite de l'adoption de ces ententes internationales, l'indifférence ou l'inaction constatée depuis le tout premier Sommet de la terre en 1972 semble désormais faire place à une mobilisation et un engagement plus ferme, notamment de la part des villes, lesquelles seraient à l'origine de 70 % des émissions de gaz à effet de serre.

Montréal est au rendez-vous

Active au sein du C40, un réseau réunissant une centaine des plus grandes villes du monde engagées dans la lutte contre les changements climatiques, Montréal vise à devenir carboneutre d'ici 2050, en compensant l'ensemble de ses émissions.

Prenant la parole au nom des villes membres du C40 lors du Sommet Action Climat organisé par les Nations Unies à New York le 23 septembre 2019, la mairesse de Montréal, Valérie Plante, s'est engagée à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de Montréal de 55 % par rapport au taux de 1990, et ce, d'ici 2030.

Créativité et innovation en design au service de la transition écologique

> *La créativité peut offrir aux villes un véritable levier pour accompagner la transition écologique. En suscitant la réflexion et l'imagination, le secteur créatif encourage le public à s'emparer des enjeux liés au changement climatique et faire évoluer les comportements. Il participe de même à l'adaptation des modèles de production et de consommation ou à une utilisation plus durable des ressources.*
>
> Source : Global Footprint Network (GFN) 2018

Le défi est grand. L'atteinte des objectifs de développement durable et l'urgence climatique exigent une redéfinition des pratiques et des modèles de développement urbain, l'utilisation de nouveaux outils et processus et une manière différente de concevoir et de «vivre la ville». C'est pourquoi les concepteurs de nos milieux de vie, designers, architectes, architectes du paysage, urbanistes et autres créateurs, se sentent directement interpellés.

Lors du Sommet mondial du design de Montréal en 2017, la communauté internationale du design s'est fermement engagée à contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies d'ici 2030, comme en font foi le World Design Agenda et la Déclaration du design de Montréal, tous deux adoptés en 2017.

Soulignant la capacité intrinsèque du design en tant que source de transformation créative innovante, la Déclaration du design de Montréal affirme que le leadership dans le domaine du design est essentiel pour apporter des réponses durables aux défis mondiaux actuels.

Plus récemment, à l'occasion de la grève mondiale pour le climat, un groupe d'architectes canadiens, inspirés par leurs collègues britanniques, ont invité leur communauté professionnelle à signer la Déclaration des architectes canadiens sur l'urgence d'agir en faveur du climat et de la biodiversité :

> *Nos crises interdépendantes de dérèglement climatique, de dégradation écologique et d'inégalités sociales sont les problèmes les plus graves de notre époque. La conception, la construction et l'exploitation de notre cadre bâti sont responsables de près de 40 % des émissions de dioxyde de carbone et elles ont des répercussions généralisées sur nos sociétés et la santé des systèmes vivants qui assurent notre viabilité.*
>
> *Bâtir pour soutenir la santé intergénérationnelle de nos collectivités et de nos systèmes vivants exigera des changements rapides de paradigmes dans la pensée et dans l'action pour tous les intervenants qui travaillent dans la conception, la construction et l'approvisionnement de nos cadres bâtis. De concert avec nos clients, nos collaborateurs et les membres de nos collectivités, nous devons réaliser des bâtiments, des villes et des infrastructures en tant que composantes indivisibles de systèmes vivants plus grands et imbriqués, interdépendants, résilients et régénératifs, dès maintenant et pour les générations futures.*

DESIGN

Architecture, architecture de paysage, design urbain, design d’intérieur, design graphique, design industriel et de produits, design d’expositions et d’événements… le terme «design» est ici entendu dans son sens le plus large, incluant les pratiques hybrides et émergentes telles que le design d’environnements immersifs, le design d’expériences, le design interactif, d’interfaces ou numérique, et le design de services.

Pourquoi s'intéresse-t-on au design?

Le design est à la fois au cœur de l'expérience des citoyens, de l'image et du fonctionnement d'une ville.

Aménager son territoire et offrir des services à tous ses citoyens pour bien vivre en ville sont quelques-unes des responsabilités intrinsèques d'une métropole comme Montréal, en vertu de la Loi sur les cités et villes du Québec. Or, le design est derrière la conception de toutes les composantes de la ville. Pensons notamment à l'aménagement des parcs et des places publiques, aux bibliothèques, aux équipements et installations sportives, aux ensembles d'habitations, aux marchés publics et aux commerces, à l'aménagement des rues et des artères commerciales, au réseau de pistes cyclables, aux vélos et aux véhicules en libre-service ou aux transports en commun (bus, wagons de métro, abribus), aux panneaux de signalisation et au mobilier de chantier, à l'éclairage de rue, aux ponts et autres infrastructures routières, etc.

Selon le souci et la qualité accordés à leur planification et à leur conception, ces composantes ont un impact direct, positif ou négatif, autant sur notre perception que sur notre expérience quotidienne, individuelle et collective de la ville où l'on vit et travaille ou que l'on visite.

Qu'entendons-nous par « design »?

Le design comme discipline, profession et champs de pratique

L'Agenda montréalais 2030 pour la qualité et l'exemplarité en design et en architecture vise toutes les disciplines créatives qui, de concert avec d'autres expertises comme le génie et l'urbanisme, interviennent à différentes échelles sur la ville et ont le pouvoir de [re]qualifier et d'enrichir notre cadre de vie, de contribuer à notre bien-être urbain et de rendre le territoire plus attrayant et résilient face aux changements climatiques et les services aux citoyens plus performants.

Le design comme processus, méthodologie et façon de penser

Bien que l'Agenda cherche avant tout à élever les qualités tangibles et perçues de l'environnement bâti montréalais, à l'heure où la matérialité passe par une multitude grandissante d'interfaces numériques, le design nous intéresse aussi pour sa portée et son apport comme processus de résolution de problèmes.

Le « Design Thinking » et le design de services sont désormais deux concepts clés au cœur des démarches de développement des entreprises et des institutions, tant des secteurs privés (réf. formation Parcours Innovation PME Mtl) que publics (réf. Service Design Canada).

> *Le moment est venu pour les gouvernements locaux d'innover et d'adopter de nouveaux processus et de nouvelles politiques pour bâtir l'avenir. Venez en apprendre plus au sujet de la "cocréation et de l'innovation en design" pour bâtir une culture qui fait participer tous les intervenants, fait tomber les cloisons, améliore l'engagement citoyen et stimule l'économie locale.*
> (Source : Webinaire de la Fédération canadienne des municipalité « Façonner l'avenir des collectivités grâce à la cocréation et à l'innovation en design », décembre 2017)

Le design comme industrie créative et vecteur de croissance durable

Les portraits statistiques de la culture et des industries créatives montrent que Montréal se distingue des autres métropoles nord-américaines par le dynamisme et la forte croissance des secteurs de l'architecture et du design. (Source : Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Les industries créatives : catalyseurs de richesse et de rayonnement pour la métropole, novembre 2013)

En effet, les professions en design constituent une importante force économique :

- 45 650 travailleurs au Québec, dont 60 % résident dans la région métropolitaine de Montréal (RMR), soit 27 000 professionnels (Source : Statistique Canada, Rapport – Portrait des travailleurs du design au Québec selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, mars 2016)
- Un revenu annuel moyen d'emploi de 40 159 $ (Source : Ibidem), ce qui est au-delà du revenu moyen général de la RMR qui est de 38 000 $ (Source : Profil sociodémographique – Région métropolitaine de Montréal, juillet 2014)
- De 2007 à 2014, augmentation de 33 % du nombre d'emplois (Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, estimation de l'emploi, CMM, 2014)

Au-delà de ces chiffres, l'importance du secteur du design pour Montréal repose avant tout sur son rôle de levier de croissance pour d'autres secteurs et pour sa très forte incidence sur la qualité de l'aménagement du territoire.

Les villes sont en elles-mêmes un produit et leur mise en marché est aujourd'hui planétaire tout comme l'est devenue leur concurrence. Toutes se disputent investisseurs, résidants et touristes. Pour assurer une saine et pérenne croissance, les villes doivent s'imposer, et ce, d'abord par un cadre de vie qui répond aux aspirations partagées de bien-être individuel et collectif.

S'il est généralement bien compris que le design est un outil fondamental de différenciation et de compétitivité pour les entreprises de produits et de services, ce levier s'avère tout aussi puissant pour le positionnement et le développement durable des villes, des pays et des nations.

Ainsi, en plus du devoir d'exemplarité qui leur incombe, la capacité des villes à relever les défis de la transition écologique et sociale repose plus que jamais sur la qualité, la créativité et l'innovation en design.

L’AGENDA

La Ville de Montréal se donne ici son propre Agenda : une posture en faveur d'un développement urbain qualitatif, responsable et pérenne pour les générations actuelles et futures.

Qu'est-ce que l'Agenda?

Une posture

Convaincue du lien étroit entre la qualité des milieux de vie et la transition écologique et en réponse à l'appel mondial, la Ville de Montréal se donne ici son propre Agenda : une posture en faveur d'un développement urbain qualitatif, responsable et pérenne pour les générations actuelles et futures.

Un langage commun

Le terme « agenda », aujourd'hui largement utilisé et accepté dans le contexte de la langue française, a été choisi pour se distinguer des politiques existantes qu'il souhaite nourrir et pour permettre une plus grande flexibilité quant à la forme et aux contenus. L'Agenda 21 pour l'environnement (1992), L'Agenda 21 de la culture du Québec (2012) et l'Agenda de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies (2015) en sont trois sources d'inspiration tant par leur caractère mobilisateur que pour les principes de développement durable qu'ils énoncent.

L'Agenda constitue la base d'une compréhension commune de ce que l'on entend par qualité, exemplarité et durabilité en design et en architecture.

Une aspiration

Notre ambition pour Montréal prend appui sur les principes de développement durable de la Eeum, signée en 2015 à Gwangju, en Corée du Sud, par sept grandes organisations internationales représentant les professionnels du design, de l'architecture et de l'architecture de paysage. Elle se traduit par l'aspiration suivante :

> *La qualité et l'exemplarité en design et en architecture : pour un Montréal écologiquement durable, économiquement viable, socialement équitable et culturellement diversifié*

Une démarche

L'aménagement d'une ville qui vise la durabilité des interventions doit avoir comme objectif premier la qualité des objets, des bâtiments et des espaces urbains qui la composent et qui contribuent au bien-être de ses habitants. C'est une question de responsabilité sociale envers les citoyens actuels et les générations futures. **L'urgence d'agir ne peut justifier de faire l'économie de cette qualité.**

En s'inscrivant dans une vision à long terme où durabilité et qualité sont liées, **l'Agenda montréalais pour la qualité et l'exemplarité en design et en architecture se veut un levier pour réussir la transition écologique et sociale et pour faire des designers et des architectes des alliés de la mise en œuvre de la vision Rêvons Montréal 2020-2030.**

Pour y parvenir, la démarche de l'Agenda a permis :

- de définir des principes garants de la qualité en design et en architecture à laquelle Montréal aspire;
- de déterminer, à l'aide d'une vaste démarche de consultation tant à l'interne (300 gestionnaires et employés des services centraux et des arrondissements montréalais), qu'à l'externe (4 500 acteurs publics et privés concernés par le développement du territoire), les principaux enjeux qui font actuellement entrave à l'atteinte de cette qualité et qui constitueront des priorités d'action et;
- d'engager tous les services, les arrondissements et les organismes paramunicipaux de la Ville à changer leurs façons de faire et à mettre en œuvre dès à présent les stratégies, les mesures et les initiatives nécessaires pour atteindre cet objectif de qualité et d'exemplarité en matière de design, d'architecture et d'aménagement partout à Montréal.

Pour tous

Les premiers bénéficiaires de cette démarche sont les citoyennes et les citoyens montréalais. En haussant la qualité des milieux de vie, nous visons en premier lieu le bien-être de tous ainsi qu'un développement urbain responsable et pérenne.

Les enjeux de la qualité et de la durabilité en design et en architecture sont l'affaire de tous et cette responsabilité doit être pleinement partagée, tant au sein de la Ville qu'avec ses partenaires sur l'ensemble du territoire. Mais aussi, puisqu'il est motivé par le désir d'assurer une plus forte cohérence de l'action municipale montréalaise en design et en architecture, l'Agenda se veut un outil pour soutenir les employés et les élus de la Ville et de ses arrondissements de même que le milieu professionnel et les acteurs privés dans la réalisation ou le maintien de bâtiments, d'espaces, de paysages, de biens et de services publics de qualité.

Des visées

Tout comme pour les pays, les régions et les villes qui se sont dotées de telles politiques de design et d'architecture, l'Agenda montréalais 2030 vise notamment les retombées suivantes :

- L'amélioration de la qualité du cadre de vie
- Le développement durable et la résilience du territoire et de l'économie
- La mise en place de processus créatifs pour favoriser l'innovation
- La participation accrue des citoyens à l'édification de leur milieu de vie
- La promotion du design dans toutes ses dimensions (réalisations et processus)
- L'amélioration de la compétitivité et de la pérennité des entreprises
- L'intégration du design dans les entreprises
- Le renforcement des compétences des designers

Un projet

En 2018, la Ville de Montréal adoptait le plan d'action en design Créer Montréal 2018-2020 dans le cadre de la stratégie de développement économique Accélérer Montréal. Le premier axe de ce plan d'action visait l'intégration transversale d'objectifs qualitatifs en design et en architecture dans tous les plans et les politiques de la Ville. Il s'est traduit par l'engagement à élaborer et à mettre en œuvre le premier Agenda montréalais pour la qualité et l'exemplarité en design et en architecture. Celui-ci est **un document d'orientation et de mobilisation de la Ville de Montréal dont l'objectif ultime est de donner le goût et les moyens de faire de la qualité à Montréal.**

Les grandes étapes du projet d'Agenda

2017

Septembre	CM171092 - Déclaration d'appui à la démarche de l'Ordre des architectes pour l'adoption d'une politique québécoise de l'architecture : un mandat de coordination du chapitre montréalais est confié au Bureau du design
Décembre	Bilan d'une veille internationale des politiques de design et d'architecture

---

2018

1er trimestre	Mise en place des comités de direction et du groupe de travail Lancement des travaux du groupe de travail
2e trimestre	Adoption par les instances municipales du plan d'action en design Créer Montréal 2018-2020 (axe prioritaire : l'Agenda) Rencontre de démarrage avec les représentants des associations professionnelles et ordre professionnel en design et en architecture Lancement des consultations internes – services et arrondissements (ateliers)
3e trimestre	Lancement de la consultation publique sur la plateforme Réalisons Mtl Sondage à l'intention des designers et des architectes œuvrant à Montréal (en ligne)
4e trimestre	Bilan des consultations internes Consultation de l'écosystème d'affaires en design et en architecture et de la société civile (ateliers) Publication des assises de l'Agenda montréalais pour la qualité en design et en architecture Symposium international « Les temps de la qualité » Bilan des consultations externes

---

2019

1er et 2e trimestres	Analyse des plans et politiques de la Ville Constitution et lancement des travaux des cellules de recherche Élargissement des consultations internes et externes
3e trimestre	Chapitre montréalais de la Stratégie québécoise de l'architecture (rédaction) Travaux d'alignement stratégique (Rêvons Montréal 2020-2030)
4e trimestre	Rédaction de l'Agenda, présentations en interne, validations Adoption par les instances municipales du premier Agenda montréalais 2030 pour la qualité et l'exemplarité en design et en architecture

ATOUTS ET OPPORTUNITÉS

Montréal, Ville UNESCO de design est un projet de ville collectif dont la concrétisation dans le temps nécessite l'adhésion et l'appropriation de tous : élus, employés municipaux, citoyens, experts, entrepreneurs et designers.

Près de 30 années d'actions municipales

On ne part pas de rien. La reconnaissance de l'importance du design aux plans économique, social et urbain, jumelée à une industrie créative dynamique fondée sur un large bassin de quelque 27 000 designers, a motivé la Ville de Montréal à investir, dès 1991, dans la promotion de ce secteur. Un geste que l'on peut aujourd'hui qualifier de visionnaire de la part de l'administration montréalaise, cette décision précédant l'engouement des économistes pour les industries créatives et l'émergence du concept de « ville créative ».

Cumulant près de 30 années d'actions municipales depuis la création d'un premier poste de commissaire au design, et bientôt 15 années depuis la mise en place du Bureau du design, la Ville de Montréal détient aujourd'hui un pôle d'expertise unique au Québec et au Canada de même qu'une notoriété confirmée à l'international en matière de médiation – accompagnement, sensibilisation, promotion – de la qualité en design et en architecture.

Montréal, Ville UNESCO de design

En juin 2006, dans la foulée de la création du Bureau du design, Montréal était désignée Ville UNESCO de design, intégrant par le fait même le Réseau des villes créatives établi par l'UNESCO qui compte à ce jour 246 villes membres dans 7 pôles de créativité (artisanats et arts populaires, arts numériques, cinéma, design, gastronomie, littérature, musique), dont 40 villes en design. En attribuant ce statut à Montréal, l'UNESCO a reconnu le potentiel des designers et de leur contribution à l'avenir de Montréal ainsi que l'engagement et la détermination de la Ville de Montréal, des gouvernements et de la société civile de miser sur cette force pour améliorer la qualité de vie des Montréalais.

Ni un label ni une consécration, cette désignation est une invitation à développer Montréal autour de sa créativité en design. « Montréal, Ville UNESCO de design » est donc un projet de ville, un projet collectif, dont la concrétisation dans le temps nécessite l'adhésion et l'appropriation de tous : élus, employés municipaux, citoyens, experts, entrepreneurs et designers. Depuis 2006, l'appartenance de Montréal au Réseau a contribué de façon significative à insuffler une nouvelle dynamique et une plus forte confiance, favorisant ainsi la mutation d'un statut confirmé « Ville de designers » vers celui convoité de « Ville de design ».

Cette désignation, réévaluée tous les quatre ans, engage explicitement les Villes créatives à aligner leurs actions, leurs politiques et leurs programmes avec les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Nouveau Programme pour les villes des Nations Unis (Habitat III). Certaines réalisations de la Ville de Montréal figurent déjà parmi les meilleures pratiques sélectionnées par l'UNESCO dans son rapport mondial sur la culture et le développement urbain durable (2016) et pour son LAB.2030.

Stratégie québécoise de l'architecture

Le 25 septembre 2017, le conseil municipal de la Ville de Montréal se joignait aux quelque 50 villes et arrondissements du Québec et déclarait son appui à la démarche de l'Ordre des architectes du Québec pour l'adoption d'une politique québécoise de l'architecture. Dans sa déclaration, le conseil demandait au Bureau du design de la Ville de Montréal d'entreprendre dès lors une démarche de concertation avec des organisations partenaires du milieu du design, les arrondissements et les services centraux en vue d'élaborer les grandes lignes du chapitre montréalais de cette politique, conformément avec le statut de métropole et l'entente «Réflexe Montréal». Cette démarche invitait la Ville à s'interroger sur ses propres pratiques afin de mieux définir ses attentes envers le gouvernement du Québec.

En juin 2018, le gouvernement du Québec annonçait, à la mesure 19 de son Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023, la mise en place d'une stratégie gouvernementale de l'architecture.

Soucieuse d'être elle-même exemplaire sur son territoire, cette perspective allait stimuler la Ville de Montréal à entreprendre dès l'automne 2017 une démarche visant à se doter, elle aussi, d'un document d'orientation en faveur de la qualité en design et en architecture.

> *La Stratégie québécoise de l'architecture placera les citoyens au cœur des réflexions et visera l'adoption de pratiques exemplaires dans les projets menés par l'État et la mise en place de mesures incitatives dans les projets qu'il subventionne. Elle répondra ainsi aux besoins des Québécoises et des Québécois par une contribution de l'architecture à l'identité québécoise, en faisant de la culture un élément fondamental de la qualité de nos cadres de vie et de la vitalité de nos milieux. Cette stratégie assurera une plus grande qualité et durabilité des projets, en cohérence avec les principes de développement durable. De plus, elle contribuera au sentiment d'appartenance des populations, à l'attractivité internationale du territoire et aux perspectives de croissance économique et de promotion touristique. (…)*
>
> Source : communiqué du ministère de la Culture et des Communications du Québec, le 5 avril 2019

Rêvons Montréal 2020-2030

Une consultation en ligne a été menée au printemps 2019 auprès de la population et des équipes de la Ville de Montréal afin de dégager une vision partagée pour le Montréal de demain. La transition écologique, sociale et solidaire figure au cœur des préoccupations et des priorités issues de cette consultation. La Ville invite maintenant l'ensemble de ses services, des arrondissements et des organismes à aligner leurs plans et politiques, incluant ceux à venir ou en révision, afin que tous ensemble nous relevions ce défi que nous impose l'urgence climatique.

En faisant des designers et des architectes des alliés de la transition écologique et sociale, l'Agenda montréalais pour la qualité et l'exemplarité en design et en architecture se veut un levier pour la mise en œuvre de la vision Rêvons Montréal 2020-2030.

QUALITÉ ET EXEMPLARITÉ EN DESIGN

On dit généralement d'un design réussi qu'il est inclusif et qu'il répond aux besoins et aux aspirations des communautés et des usagers à qui il est destiné. Il se traduit par des services de même que par des objets, des bâtiments ou des aménagements urbains bien intégrés, pérennes, adaptables, fonctionnels et efficaces aussi bien qu'esthétiques, attrayants, conviviaux, interactifs, engageants et créateurs de valeur.

Un design réussi

Cette définition, comme la plupart des définitions du design, porte en elle des aspirations qualitatives visant le bien-être sociétal. Toutefois, qui dit « design » ou « architecture » n'est pas nécessairement synonyme de « bon design » ou de « bonne architecture ».

Un bon design est avant tout :

UN DESIGN DURABLE	Il en résulte des objets, des systèmes ou des services performants aux plans esthétique ou formel, fonctionnel et commercial qui améliorent la vie des gens et ont un impact positif sur la planète.
UN PROCESSUS QUI CONJUGUE CRÉATIVITÉ ET INNOVATION	La créativité génère des idées tandis que l'innovation les exploite. Un bon design fait le pont entre les deux. Il relie les idées aux marchés et les traduit sous forme de propositions pratiques et attrayantes pour les clients ou les usagers.
UN INVESTISSEMENT	Un bon design n'est pas une dépense, mais un investissement qui procure un avantage quantifiable. Sa valeur peut être mesurée économiquement, socialement et écologiquement.
LA COLLABORATION ENTRE DE BONS DESIGNERS ET DE BONS CLIENTS	Un bon design résulte généralement d'un travail complice et concerté entre un designer qui détient formations, compétences et expériences et un client éclairé qui sait comment en tirer profit.

Source : The Good Design Plan_National Design Strategy and Design Council Delivery Plan 2008-2011

Les principes garants de la qualité en design et en architecture

Inspirés par trois sources issues d'une veille internationale des politiques de design et d'architecture, les principes suivants nous permettent d'approfondir les assises montréalaises du concept de qualité en design et en architecture.

Ainsi, pour être exemplaire et garantir la production d'un design et d'une architecture de qualité, la Ville de Montréal :

- Fait de la DURABILITÉ, aux plans social, culturel, économique et environnemental, un objectif intégrateur afin de favoriser la réalisation de projets qui prennent en compte la complexité et la multi-dimensionnalité de la vie urbaine, améliorent la vie des citoyens et ont un impact positif sur la planète
- Mise sur des pratiques et des processus qui conjuguent CRÉATIVITÉ ET INNOVATION, stimulent le renouvellement des idées, répondent aux besoins humains, trouvent des solutions aux enjeux financiers, génèrent de la valeur et favorisent la participation et l'engagement de tous

Sources : Better Placed, An integrated design policy for the built environment, Nouvelle-Galles du Sud, Australie, 2017
Design and Construction Excellence Guiding Principles, Ville de New York, 2016
La qualité des constructions publiques, Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, France,1999

© David Boyer, Boyer Média

Pavillon d'accueil du Parcours Gouin
Arrondissement Ahuntsic-Cartierville, 2017

ARCHITECTURE : BIRTZ BASTIEN BEAUDOIN LAFOREST ARCHITECTES (GROUPE PROVENCHER_ROY)
ARCHITECTURE DU PAYSAGE : GROUPE ROUSSEAU LEFEBVRE

Se voulant un lieu de rassemblement, d'éducation et de médiation culturelle, le pavillon d'accueil du Parcours Gouin offre une programmation diversifiée qui s'articule autour de trois volets : environnement, histoire et culture et sports et loisirs. Cette vision transversale propre au développement durable se déploie concrètement par des activités de différentes natures le long d'un parcours constitué de seize parcs riverains et de trois parcs-nature reliés par une piste cyclable. Premier bâtiment à consommation énergétique nette zéro à Montréal, il est adapté pour produire autant d'énergie qu'il en consomme au bilan d'une année. Construit de manière à réduire au minimum ses besoins énergétiques, le pavillon d'accueil se veut la vitrine d'un mode de vie écoresponsable.

© Mathieu Rivard

Boîte à outils pour l'aménagement des chantiers Ville de Montréal, 2014-2019

DESIGN INDUSTRIEL : PARA-SOL, DIKINI

DESIGN GRAPHIQUE : PRINCIPAL, PAPRIKA

DESIGN DE SERVICE : VÉRONIQUE RIOUX DESIGN INDUSTRIEL

Le Bureau du design et le Service de l'expérience citoyenne et des communications de la Ville de Montréal ont créé une boîte à outils pour améliorer la qualité visuelle et fonctionnelle de l'aménagement aux abords de ses chantiers. Elle s'adresse aux chargés de projets, chargés de communication et toute personne impliquée dans la planification et la gestion d'un chantier de la Ville. Cette boîte comporte des outils pour mieux informer les citoyens sur la nature des travaux et du projet, mieux délimiter la zone du chantier et mieux diriger les usagers en leur facilitant l'accès aux différents services (stationnement, commerces, etc.).

Ces outils ont été conçus de manière à répondre à des besoins récurrents sur l'ensemble des chantiers. Ils prennent la forme de bannières installées sur des clôtures, de panneaux et de modules d'information. Développés en cohérence avec l'identité visuelle municipale, les outils aident à distinguer les chantiers Ville de ceux d'autres intervenants sur le territoire. Les formats et les matériaux ont été optimisés de manière à former un système d'outils génériques facilitant la gestion et l'opération de toutes les échelles de chantiers et en réduire les nuisances (poussières, bruits), tout en autonomisant les gestionnaires municipaux.

Tout au long du projet, les outils ont été conçus, prototypés, testés et ajustés avec le soutien de designers industriels et de designers graphiques et en étroite collaboration avec l'ensemble des usagers d'un chantier (chargés de projets, chargés de communication, entrepreneurs, citoyens).

Sur la base de ces principes de durabilité, de créativité et d'innovation, la Ville de Montréal s'engage à mettre à profit le design et l'architecture dans toutes ses actions ayant une incidence sur la qualité des milieux de vie afin de concevoir une ville :

- Favorisant la SANTÉ et le BIEN-ÊTRE de tous
- Plus ÉQUITABLE, PLURIELLE et INCLUSIVE socialement
- Plus RESPONSABLE écologiquement
- Plus PERFORMANTE économiquement
- Plus ATTRACTIVE et ÉPANOUISSANTE culturellement
- Plus RÉSILIENTE aux changements climatiques

Note : les réalisations présentées dans ce chapitre ont toutes été primées. Elles ont été choisies pour illustrer les principes garants de la qualité et pour leur exemplarité.

Plus de SANTÉ et de BIEN-ÊTRE pour ses habitants, sans exclusion sociale

- La qualité du design et de l'architecture d'une ville a une influence déterminante sur la santé et le bien-être de ses habitants. Un aménagement bien conçu peut encourager et rendre agréable l'activité physique et ainsi réduire les risques de maladie. Un environnement où les repères sont évidents, la signalisation claire et qui présente un bon équilibre entre éléments bâtis et espaces naturels peut aider à créer un sentiment de bien-être, contribuer à diminuer l'anxiété et améliorer la qualité de vie de personnes qui souffrent de troubles de santé mentale.
- Différentes stratégies de design peuvent être utilisées pour favoriser la santé et le bien-être : créer un réseau d'environnements à travers la ville qui peuvent avoir un effet thérapeutique et contribuer au bien-être, concevoir des places qui invitent à la participation et à la rencontre grâce à un mobilier urbain flexible, concevoir des rues qui favorisent une circulation piétonnière sécuritaire, etc.

© Yanick Macdonald

TREKFIT, système de modules d'entraînement en plein air

DESIGN INDUSTRIEL : SIGNATURE DESIGN COMMUNICATIONS

TREKFIT crée des solutions d'avant-garde pour les municipalités actives qui ont à cœur le bien-être de leurs résidents, l'appropriation collective, l'accessibilité universelle, l'intégration harmonieuse et les saines habitudes de vie. TrekFit est aussi un système de modules d'entraînement en plein air conçu par une équipe interdisciplinaire intégrant notamment une expertise en design industriel. Ce mobilier urbain s'inspire des parcours d'hébertisme traditionnels et permet de faire travailler tout le corps en utilisant son poids comme résistance, sans l'aide d'autres appareils. Les équipements installés sont fixes et c'est l'usager qui s'adapte au matériel et non l'inverse, permettant ainsi à toutes les personnes de taille et de poids différents de se positionner adéquatement selon leur morphologie et leur aspiration. On propose des programmes adaptés autant pour les utilisateurs en fauteuil roulant que pour les aînés, les débutants, les femmes actives ou les amateurs en quête de défis sportifs plus rigoureux. Simples, durables et polyvalents, les équipements mettent en valeur les milieux communautaires, qu'il s'agisse de parcs de quartier, de pistes cyclables, de sentiers de randonnée ou d'espaces de loisirs privés.

Plus ÉQUITABLE, PLURIELLE et INCLUSIVE socialement

- Les recherches démontrent qu'un design de qualité peut renforcer l'engagement civique et contribuer à bâtir un capital social qui va aider les communautés à prospérer. Ainsi, des quartiers mieux conçus peuvent contribuer à augmenter le sentiment d'appartenance, enrichir la vie communautaire, favoriser la cohésion sociale et améliorer le vivre-ensemble. Des bâtiments et des places publiques au design exemplaire peuvent stimuler les interactions sociales et ainsi faciliter l'intégration et l'expression de toutes les communautés. Au-delà de sa qualité esthétique, c'est donc la qualité d'usage qui devrait permettre d'évaluer la véritable valeur d'un aménagement public. Cette qualité d'usage est intimement liée au bien-être, à l'accessibilité, à l'appropriation, à la sécurité et à la flexibilité.
- Différentes stratégies de design peuvent être utilisées pour concevoir une ville plus équitable, inclusive et respectueuse de ses assises historiques : utiliser toutes les disciplines du design pour encourager l'utilisation la plus large possible des équipements publics, mettre à profit les processus de design (programmation participative, ateliers, etc.) pour favoriser la participation et le dialogue interculturel dans la conception des projets, concevoir des espaces publics qui encouragent une utilisation intergénérationnelle et interculturelle, etc. Intégrer l'analyse différenciée selon les sexes et plus (ADS+) dans la planification et la conception des projets en prenant en considération les besoins de toutes les personnes qui peuvent subir des formes de discrimination, selon leur sexe, leur âge, leur condition socioéconomique, leur origine ethnoculturelle, leur handicap ou leur orientation sexuelle.

© Nikko/Rot

© Denis Labine, Ville de Montréal

Benny Farm
Arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, 1998-2018

Benny Farm, plan d'ensemble et habitations, phase 1
ARCHITECTURE : SAIA BARBARESE TOPOUZANOV ARCHITECTES ET CLAUDE CORMIER ARCHITECTURE DE PAYSAGE ET DESIGN URBAIN

Benny Farm, habitations, phase 2
ARCHITECTURE : PEARL, PODDUBIUK ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES POUR L'ŒUF

Centre culturel Notre-Dame-de-Grâce
ARCHITECTURE : ATELIER BIG CITY

Réalisé sur une période 20 ans, le projet Benny Farm est une démonstration éloquente que la qualité entraîne la qualité. En effet, ce projet a été précurseur à plusieurs égards dans les pratiques et les processus mis de l'avant pour concevoir et réaliser un ensemble urbain de grande qualité : mise en place d'un groupe de travail réunissant l'ensemble des parties prenantes, élaboration d'une démarche participative afin de réaliser un plan d'aménagement global qui fait consensus, tenue d'un concours d'idées pour la conception du plan d'ensemble, conservation des bâtiments comme premier geste d'économie des ressources, mise au point d'une approche verte privilégiant l'utilisation de techniques novatrices pour l'époque (sources d'énergie renouvelables, marais filtrant pour le traitement des eaux, toitures végétalisées, etc.). Bien que le développement du site a comporté son lot de défis, Benny Farm est aujourd'hui reconnu comme un modèle de partenariat dans le secteur du logement abordable à grande échelle. Plus récemment, le centre culturel Notre-Dame-de-Grâce, réalisé à la suite d'un concours d'architecture est venu compléter la planification prévue au plan initial d'aménagement.

Plus RESPONSABLE écologiquement

- La conception, la construction et l'exploitation du cadre bâti sont responsables de près de 40 % des émissions de dioxyde de carbone au Canada. Le design et l'architecture ont donc un important rôle à jouer pour répondre aux défis que pose la transition écologique. Des solutions novatrices et inédites sont à trouver pour réduire significativement l'impact négatif des projets de design et d'architecture sur l'environnement, favoriser l'utilisation de matériaux à faible empreinte écologique, privilégier le recyclage et la requalification des bâtiments. En fait, il faut complètement revoir l'aménagement de la ville afin de la rendre carboneutre à moyen terme, accentuer la mixité des aménagements, optimiser la densification urbaine, favoriser l'aménagement de secteurs à priorité piétonne, autant de défis qui nécessiteront créativité et innovation.
- Les stratégies de design sont au cœur des enjeux pour rendre la ville plus responsable écologiquement : intégrer l'analyse du cycle de vie des actifs et leur durabilité à la conception de tout bâtiment ou équipement, favoriser l'utilisation de stratégies passives (isolation, ensoleillement, ventilation naturelle, etc.) pour diminuer les coûts d'énergie, intégrer les stratégies d'écologie urbaine à l'intérieur du bâtiment (utilisation du végétal, capture des eaux de pluie, etc.), etc.

© Adrien Williams

Le Phénix
Arrondissement Le Sud-Ouest, 2014-2019

ARCHITECTURE, INGÉNIERIE DES STRUCTURES, DÉVELOPPEMENT DURABLE, DESIGN D'INTÉRIEUR, VALORISATION DE LA MARQUE ET DESIGN GRAPHIQUE : LEMAY

Le Phénix est un projet de conversion d'un ancien bâtiment industriel des années 1950. Ce lieu abrite maintenant le siège social de la firme de design et d'architecture Lemay où travaillent 350 professionnels. Cette reconversion s'est faite avec la conviction que le développement durable peut être un catalyseur pour concevoir des lieux de travail performants et épanouissants et permettre la renaissance de milieux de vie sains dans un contexte socialement et économiquement viable. Le projet comprend plusieurs fonctionnalités écologiques (panneaux photovoltaïques, système de récupération de la chaleur, mur végétal, etc.) et vise une consommation énergétique «net positif» et une pratique carbone zéro. Son usage est régi par des règles internes mettant l'accent sur la vie active, la réduction des déchets, l'utilisation du transport en commun et la responsabilité de chaque employé en matière de développement durable. Ce bâtiment se veut un banc d'essai des meilleures pratiques et un laboratoire pour expérimenter les innovations technologiques avant de les recommander aux clients.

Plus PERFORMANTE économiquement

- Un design et une architecture de qualité génèrent de la valeur économique en créant des biens et des espaces plus pérennes, plus distinctifs, moins coûteux à entretenir à long terme, à plus forte valeur perçue et donc plus «rentables/profitables». À l'heure de la mondialisation où la qualité de vie est devenue un facteur déterminant de localisation des talents et des entreprises, le design s'impose comme un vecteur de positionnement et de croissance comme en témoignent les stratégies de valorisation de la marque entourant les labels de ville créative, ville de design, etc. La Ville de Montréal se distingue des autres métropoles nord-américaines par le dynamisme et la forte croissance des industries créatives de l'architecture et du design. Au-delà des chiffres, l'importance du secteur du design pour Montréal repose avant tout sur son rôle de levier de croissance pour d'autres secteurs et pour sa forte incidence sur le cadre de vie et l'attrait du territoire.
- Différentes stratégies de design peuvent être mises à profit pour rendre la ville plus performante économiquement : concevoir des espaces publics qui agiront comme levier pour la revitalisation commerciale de tout un quartier, stimuler le développement d'un secteur par la conception d'une identité visuelle forte ou d'un bâtiment phare, aménager de façon transitoire des locaux vacants pour en révéler les potentialités, utiliser les programmes de subventions pour inciter l'intégration de designers dans les projets de rénovation commerciale et industrielle, etc.

© Dominique Lafond

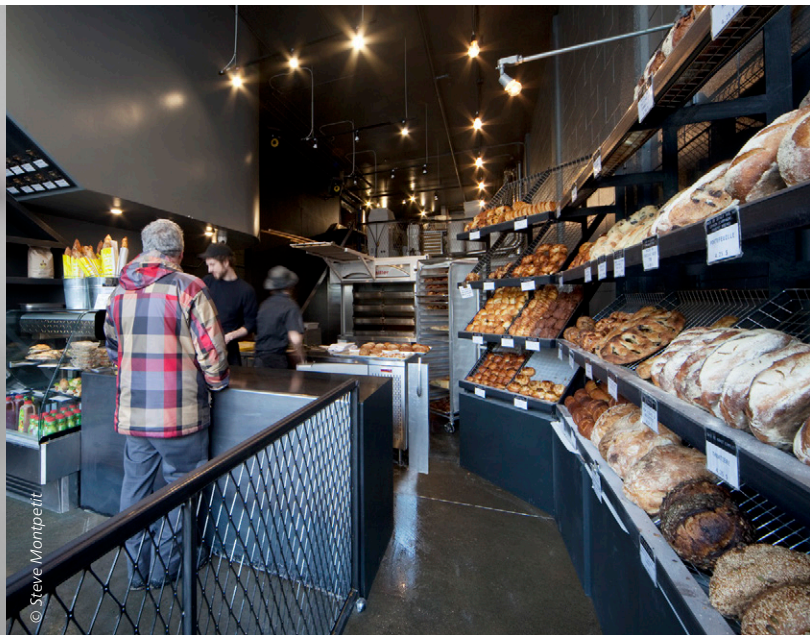

© Steve Montpetit

Boulangerie Guillaume
Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal, 2014-2016

ARCHITECTURE ET DESIGN D'INTÉRIEUR : L. MCCOMBER LTÉE

DESIGN GRAPHIQUE : ATELIER CHINOTTO

Grâce à un design créatif qui matérialise adéquatement la vision à la base de ce projet, ce commerce est une rupture réussie avec l'image traditionnelle de la boulangerie. Selon la vision des propriétaires, le travail de boulanger doit être un outil d'épanouissement et de participation à la communauté. Ainsi, l'artisan, habituellement caché des passants, est mis en avant-scène et le client est invité à épier le boulanger et à participer à la transformation de la farine en pain. Répondant au défi, le design vient ouvrir sans obstruction l'aire où l'on vend le produit et l'espace où on le façonne. Brut, marqué d'un geste graphique intégré avec justesse, le lieu possède une identité forte qui contribue à son succès.
La qualité de l'environnement de travail qu'offre ce lieu contribue à attirer une main-d'œuvre intéressée qui s'identifie au commerce et lui est fidèle. Depuis les travaux, le chiffre d'affaires a augmenté de 30 % et le nombre d'employés d'autant. Les propriétaires estiment qu'ils ont contribué à l'essor du quartier qui voit l'arrivée d'une foule de nouveaux petits commerces alimentaires, transformant l'offre commerciale locale en une destination qui attire de plus en plus de touristes.

Plus ATTRACTIVE et ÉPANOUISSANTE culturellement

- Le design et l'architecture ont une grande influence sur les modes de vie, les usages et l'appropriation d'un territoire par ses habitants. Le caractère d'un lieu va déterminer la relation, positive ou négative, que les personnes vont entretenir avec leur environnement. Ce caractère est défini par l'environnement physique, mais tient aussi au contexte et à l'histoire du lieu, aux pratiques et aux usages du site, à l'expérience sensible de l'espace, aux ambiances et aux atmosphères qui s'en dégagent et donc, plus globalement, aux valeurs sociales et culturelles qui constituent l'empreinte particulière de ce lieu. La prise en compte de ces valeurs sociales et culturelles permet de produire un design ou une architecture de plus grande qualité qui enrichit l'expérience globale de la ville et la rend plus épanouissante pour ses habitants et plus attractive pour les visiteurs.
- Différentes stratégies de design peuvent être utilisées pour concevoir une ville plus attractive et épanouissante culturellement : avant même d'effectuer un travail sur les formes, réaliser des ateliers d'idéation avec la population afin d'assurer une meilleure prise en compte des valeurs sociales et culturelles associées au site. Au travail de programmation, intégrer une réflexion sur les éléments intangibles (ambiances, atmosphères, expériences sensorielles). Réaliser des concours ouverts afin de favoriser une plus grande innovation dans les projets publics, etc.

Place Valois, promenade Luc-Larivée et zone de rencontre Simon-Valois **Arrondissement** Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, 2001-2018

PLAN D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE DU SECTEUR : CONSORTIUM ATELIER IN SITU, ATELIER BRAQ ET NICOLE VALOIS, ARCHITECTE PAYSAGISTE

PLACE VALOIS : CONSORTIUM SCHÈME-AUS

ZONE DE RENCONTRE SIMON-VALOIS : CIVILITI + FRANÇOIS COURVILLE + UDO DESIGN

Le développement de ce projet s'est amorcé par une vaste consultation menée par le Collectif en aménagement urbain Hochelaga-Maisonneuve. C'est la première fois que la Ville de Montréal confiait à un organisme du milieu le soin de consulter les citoyens sur le redéveloppement souhaitable d'un site particulier. Par la suite, un plan préliminaire d'aménagement du secteur a été réalisé et l'un des premiers gestes pour mettre en œuvre ce plan a consisté à donner forme à la place publique proposée, pivot principal du plan d'aménagement et lieu clé de la revitalisation commerciale de la promenade Ontario. L'ancien passage ferroviaire est ainsi devenu une véritable place urbaine qui a eu un effet de levier important pour la construction de logements et d'édifices commerciaux à proximité. Au total, la participation du secteur privé compte pour 80 % des investissements générés par l'aménagement de la place. Fort de cette réussite, l'arrondissement a lancé, en 2017, un concours de design pluridisciplinaire pour créer une zone de rencontre en marge de la place, grâce à l'aménagement de deux sections de rues partagées sur la rue Ontario et l'avenue Valois. Ce concours s'inscrivait dans le cadre du Programme d'implantation de rues piétonnes et partagées de la Ville de Montréal, une initiative qui vise à accélérer la mise en œuvre de projets de piétonnisation du domaine public dans le but de placer le citoyen au centre de la dynamique urbaine et au cœur des processus d'aménagement des villes.

© Mélanie Dusseault

Belvédère de la Maison du citoyen
Arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, 2017

ARCHITECTURE : ATELIER PAUL LAURENDEAU

Legs du 375e anniversaire de Montréal, cet aménagement marqué d'une architecture légère placée en surplomb de la rive offre un panorama saisissant. Le site a été remodelé en un talus dont la pente douce crée un gradin naturel en forme d'agora qui permet au public de s'asseoir face à la scène avec, en arrière-plan, une vue spectaculaire sur le fleuve
Saint-Laurent. Accessible en tout temps, on y présente, l'été et l'automne, des événements en plein air, des spectacles variés et des concerts musicaux. L'hiver, l'arrondissement y aménage une patinoire extérieure à son pied.

Rapidement devenu populaire, cet endroit de contemplation et de rassemblement met en valeur la beauté du territoire tout en donnant un accès privilégié aux berges du fleuve. Ce nouvel équipement offre un accès équitable à la culture et contribue au renforcement de la communauté. Il est adjacent à la Maison du citoyen, tout près des bureaux administratifs de l'arrondissement.

Plus RÉSILIENTE aux changements climatiques

- La contribution du design et de l'architecture à la résilience climatique est indéniable. Des bâtiments, des places et des quartiers mieux conçus peuvent contribuer à réduire les impacts des changements climatiques. Par ailleurs, l'utilisation de stratégies de design résilientes peut aider à répondre efficacement aux situations extrêmes pouvant survenir. Ainsi, toutes les disciplines du design (design industriel, architecture, design urbain, urbanisme, etc.) sont invitées à participer à l'atteinte des objectifs concernant la création de milieux de vie carboneutres et la mise en œuvre de pratiques visant un urbanisme et des transports durables.
- Les stratégies de design sont au cœur des enjeux pour rendre la ville plus résiliente aux changements climatiques : concevoir des aménagements et des bâtiments qui peuvent résister à des conditions climatiques extrêmes (tempêtes, inondations, etc.) grâce à l'utilisation de matériaux adaptés et de solutions flexibles, concevoir des systèmes privilégiant l'utilisation de matériaux naturels afin de protéger les rives lors d'inondations, entreprendre une démarche de design de services avec les communautés vulnérables afin de mieux les préparer à vivre des situations extrêmes, etc.

Plan directeur d'aménagement pour le Corridor de biodiversité de Saint-Laurent Arrondissement Saint-Laurent, 2018

PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT : BIODIVERSITÉ CONSEIL, CIVILITI, LAND ITALIA, TABLE ARCHITECTURE

Ce projet de long terme, qui engage Saint-Laurent sur plus de 20 ans, vise à transformer un territoire constitué principalement d'éléments bâtis ou minéralisés en un corridor de biodiversité qui permettra de protéger les milieux naturels existants, de favoriser la diversité de la faune et de la flore, de lutter contre les îlots de chaleur, d'accroître la résilience aux changements climatiques et de donner accès aux citoyens à des espaces verts de qualité. La vision novatrice de transformation de ce secteur a été développée dans un plan directeur d'aménagement élaboré par l'équipe lauréate du concours d'architecture de paysage pluridisciplinaire qui a eu lieu en 2017. Ce plan directeur propose une série d'aménagements ramenant la vie dans tous ses états : végétalisation des terre-pleins en friche sous les lignes aériennes de transport d'électricité, restauration de la connectivité entre les différents noyaux de biodiversité déjà existants, aménagement de passages fauniques entre différents parcs de l'arrondissement, création de jardins de pluie assurant une meilleure gestion des eaux pluviales et exploitation des toits dans les secteurs industriels pour soutenir la biodiversité. Considérant les problèmes liés à une disparition grandissante de la biodiversité, la démarche de Saint-Laurent peut être considérée comme un laboratoire permettant d'imaginer des solutions nouvelles pouvant être reproductibles à d'autres secteurs de Montréal et de la région.

ENJEUX
ET STRATÉGIES

Une culture du bâti de qualité invite à des efforts dans le domaine de l'éducation et de la sensibilisation afin de permettre un meilleur jugement. Tous les acteurs impliqués du secteur privé comme du secteur public, portent une responsabilité quant à la qualité de notre environnement bâti qui sera transmis en héritage aux générations futures.

Déclaration de Davos,
Vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe, 2018

Les entraves à la qualité en design et en architecture : des priorités d'action

> *Il faut que le design soit un outil et la qualité une exigence pour nous permettre de mieux construire la ville ensemble.*
> Commentaire d'un participant à l'une des rencontres de consultation

L'Agenda s'est élaboré à travers une vaste démarche de consultation et de concertation menée tant à l'interne (services et arrondissements) qu'à l'externe (acteurs publics et privés concernés par le développement du territoire), en présentiel qu'en distanciel. Cette consultation a permis de poser un diagnostic qui regroupe, sous six grandes familles, les éléments qui font entrave à la qualité et qui constituent **les enjeux auxquels il faudra s'attaquer afin d'améliorer durablement la qualité en design et en architecture sur le territoire montréalais.**

Six familles d'enjeux issues des consultations internes et externes

1. Culture et qualité du design

- Culture du design peu valorisée à l'échelle de la ville
- Perception élitiste et compréhension limitée du concept et des processus de design
- Notion de modestie associée au logement social
- Manque d'outils et de ressources pour encadrer et faire rayonner la qualité du design

On reconnaît l'importance du design comme facteur de bien-être individuel et collectif et comme vecteur de développement durable. Toutefois, on déplore que le design ne soit pas davantage intégré dans la culture et les pratiques de la Ville. Et on exprime le besoin pour la création d'outils et de ressources pour mieux encadrer la qualité.

2. Cadre règlementaire en urbanisme

- Maîtrise inégale de la règlementation et de son application entre les services et les arrondissements
- Adaptation limitée des outils règlementaires à l'évolution des pratiques
- Manque de guides, d'outils de gestion et de vulgarisation
- Manque de vision globale

Le cadre règlementaire n'est pas toujours bien maîtrisé et, pour certains, son application peut paraître lourde. Une harmonisation des règlements entre les arrondissements est un enjeu important, tout comme une mise à niveau de certains outils règlementaires comme le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). La composition et le fonctionnement des Comités consultatifs d'urbanisme (CCU) auraient aussi besoin d'être revus. Une réflexion devrait également avoir lieu en prévision de la mise en œuvre de nouvelles formes de règlementation novatrices qui favoriseraient davantage la qualité en design.

3. Règles et procédures de la chaîne d'approvisionnement

- Règles et procédures souvent contraignantes et n'encourageant pas la qualité
- Absence de mesures favorisant l'ouverture des marchés publics à la relève en design
- Désintérêt des firmes à participer aux appels d'offres de la Ville
- Méconnaissance des opportunités offertes par la Loi sur les cités et villes et les nouvelles règles de gestion contractuelle
- Absence de mesures pour favoriser l'intégration du design dans les entreprises

Une réflexion globale est à faire par plusieurs services sur les règles et les procédures de la chaîne d'approvisionnement afin d'assouplir les façons de faire, favoriser davantage la qualité et l'économie circulaire, susciter l'intérêt des firmes à soumissionner pour les projets de la Ville, favoriser une diversité d'équipes et encourager la relève à accéder aux marchés publics. Les nouvelles règles de gestion contractuelle offrent des opportunités qui semblent tout de même favoriser le plus bas soumissionnaire. Par ailleurs, la Ville devrait stimuler davantage l'intégration du design dans les entreprises par la mise en place de mesures concrètes.

4. Gestion de projet

- Planification déficiente en amont des projets
- Problématique budgétaire et défis financiers
- Processus d'élaboration des projets très segmenté et caractérisé par une grande mobilité des intervenants
- Perte de qualité en cours d'élaboration et à long terme
- Contraintes politiques

En gestion de projet, les entraves à la qualité en design et en architecture sont de différentes natures. Pour améliorer la situation, on propose d'accorder une plus grande importance à l'étape de la planification des projets qui est déterminante. Sont aussi mentionnés : la nécessité d'établir une meilleure adéquation entre les besoins et les coûts, assurer un meilleur suivi qualitatif des projets (comme cela existe pour la gestion des coûts et la gestion des risques) et les moyens à mettre en place pour éviter que le terme du mandat politique entre en conflit avec le calendrier de réalisation des projets.

5. Organisation du travail

- Organisation du travail fortement caractérisée par le « travail en silo »
- Nécessité de développer les compétences en design et de favoriser une culture de collaboration
- Manque d'expertises internes

Il est souhaité que l'instauration d'une culture de collaboration permette la mise en œuvre de méthodologies de travail plus transversales et d'approches collaboratives de design de services qui profiteront davantage au citoyen. Différentes propositions sont faites concernant le développement des compétences en design et la mutualisation des ressources, ce qui permettrait d'améliorer la planification et la qualité des projets.

6. Design et développement durable

- Prise en compte limitée des principes de développement durable dans les projets
- Nécessité de concevoir des pratiques associant design et développement durable

Les principes et les pratiques de développement durable devraient être plus largement intégrés tant dans la préservation du patrimoine bâti que dans la réalisation des projets de design et d'architecture afin de construire une ville écologiquement viable et responsable. Cela concerne à la fois la mise en œuvre d'approches participatives, transversales et interdisciplinaires, l'imposition de critères de durabilité et l'intégration des analyses sur le cycle de vie dans la conception des projets.

Les stratégies

Six stratégies pour instaurer une culture du design à Montréal

À la lumière des résultats des consultations internes et externes et des enjeux qui ont été soulevés, il est donc possible d'affirmer que **l'amélioration de la qualité et l'exemplarité en design et en architecture sur le territoire montréalais passent par la mise en œuvre des stratégies suivantes :**

- Une SENSIBILISATION accrue et soutenue de la population, des acteurs et des décideurs quant à l'importance et aux retombées d'un design et d'une architecture de qualité.
- L'intégration des principes et des pratiques de DÉVELOPPEMENT DURABLE par le maintien du patrimoine bâti et la réalisation de projets de design et d'architecture selon une vision globale, incluant les dimensions culturelle, économique, environnementale et sociale.
- Le virage qualité des RÈGLES ET PROCÉDURES D'APPROVISIONNEMENT afin de sélectionner les meilleurs fournisseurs en conception et réalisation, favoriser la rotation et faire place à la relève.
- La mise en place de MÉTHODES DE GESTION DE PROJET et des outils assurant le maintien de la qualité tout au long du cycle de vie des projets.
- Une [ré]organisation du travail afin de favoriser la TRANSVERSALITÉ ET L'INTERDISCIPLINARITÉ.
- La mise à jour du CADRE RÈGLEMENTAIRE en urbanisme basée sur une plus grande cohérence et favorisant l'introduction de pratiques novatrices.

L'instauration d'une culture du design, de manière à ce que la qualité en design et en architecture devienne un enjeu partagé par tous les Montréalais, du citoyen à l'élu, s'impose comme dénominateur commun au succès de toutes ces stratégies.

MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2020-2030

L’Agenda engage tous les services, les arrondissements et les organismes paramunicipaux à changer leurs façons de faire et à mettre en œuvre, dès à présent, les stratégies nécessaires pour atteindre cet objectif de qualité et d’exemplarité en matière de design, d’architecture et d’aménagement partout à Montréal.

Recherche et approfondissement

Loin de se limiter à relever ce qui fait obstacle à la qualité en design et en architecture, la vaste consultation menée dans le cadre de l'élaboration de cet Agenda a aussi fourni plusieurs propositions pour y remédier. Plusieurs d'entre elles font l'objet de travaux de recherches pilotés par le groupe de travail au sein de six cellules auxquelles se sont joints des experts des milieux professionnels et universitaires.

Leurs travaux visent notamment à :

1. Élaborer un plan de gestion de la qualité
2. Explorer l'harmonisation des processus de concours et de conception intégrée
3. Élever nos propres exigences dans la construction, la rénovation et l'entretien de nos bâtiments et de nos équipements municipaux
4. Favoriser la qualité et la durabilité des logements sociaux ou subventionnés
5. Mieux encadrer la qualité des projets sur le domaine privé
6. Élaborer un plan d'action visant la culture, la sensibilisation et la promotion de tous à l'égard d'un design et d'une architecture de qualité

Une fois documentées, les recommandations découlant de ces travaux feront l'objet d'une priorisation au courant de l'année 2020 pour ensuite être intégrées aux plans et aux politiques de la Ville desquels leur mise en œuvre relève.

Le goût et les moyens de la qualité

Depuis deux ans, par l'entremise de l'élaboration de l'Agenda, nous avons essaimé le goût de la qualité et de l'exemplarité au sein de l'appareil municipal et auprès de nos partenaires du milieu. Maintenant, nous nous donnons les moyens.

Ces moyens impliquent une révision de nos façons de faire qui aura une incidence sur l'ensemble des domaines d'interventions de la Ville : l'approvisionnement, les affaires juridiques, les ressources humaines, la culture, les communications, les finances, la performance organisationnelle, etc.

Cet Agenda marque le premier jalon d'une intégration transversale et cohérente de principes garants de la qualité en design et en architecture à laquelle Montréal aspire sur tout son territoire, soit dans tous les services, les bureaux, les arrondissements et les organismes paramunicipaux de la Ville de Montréal.

Il engage d'abord notre administration actuelle et celles qui lui succéderont dans la prochaine décennie sur les voies de l'exemplarité, de l'expérimentation et de l'innovation, nous pressant de lever, un à un, les freins à la qualité en design et en architecture et de changer nos façons de faire pour concevoir, préserver et valoriser un cadre bâti et un paysage urbain montréalais de qualité, et ce, dans un contexte exigeant de transition écologique et sociale.

Les principaux enjeux qui font actuellement entrave à l'atteinte de cette qualité, constituent désormais nos priorités d'action. Aussi, la mise en œuvre de l'Agenda montréalais pour la qualité et l'exemplarité en design et en architecture :

- SE CONCRÉTISE selon les trois axes d'intervention :

  AXE 1
  L'intégration des principes directeurs et l'instauration progressive d'objectifs et de mesures visant la qualité en design et en architecture dans chacun des plans et chacune des politiques de la Ville

  AXE 2
  L'expérimentation de mesures et de processus Qualité Design dès l'énoncé de vision et la planification des projets de la Ville et des territoires en [re]développement (écoquartiers, pôles de développement économique, secteurs d'expérimentation et laboratoires d'innovation)

  AXE 3
  La sensibilisation et la **formation** des acteurs du virage Qualité Design

- S'OPÉRATIONNALISE dès 2020 par :
  - Un mandat de coordination de la mise en œuvre de l'Agenda confié au Bureau du design
  - La création d'un groupe d'intégrateurs (voir Axe 1)
  - La transformation du plan sectoriel Créer Montréal 2018-2020 en un plan transversal de mise en œuvre de l'Agenda 2020-2030
  - La détermination, dans le Plan de gestion prévisionnelle des ressources humaines (GPRH), des besoins en expertises spécialisées, consacrées à l'intégration des processus Qualité Design au sein de chaque service et de chaque arrondissement donneur d'ordres en design et en architecture

- SE MESURE sur un horizon de 10 ans par :
  - Le maintien du statut de Montréal à titre de Ville UNESCO de design (évaluation quadriennale 2020-2024-2028)
  - L'appréciation publique portée envers la qualité des objets, des bâtiments et des espaces urbains qui composent la ville
  - Son effet d'entraînement auprès des autres villes et des acteurs gouvernementaux

Le Bureau du design : un facilitateur pour la mise en œuvre de l'Agenda

Ce premier Agenda est le fruit d'un travail collectif au sein de la Ville de Montréal mené depuis l'automne 2017 sous la coordination du Bureau du design au Service du développement économique.

L'équipe en place détient aujourd'hui un pôle de compétences unique au Québec et au Canada en matière de médiation – accompagnement, sensibilisation, promotion – de la qualité en design et en architecture.

Au fil des ans, le Bureau du design a conçu plusieurs outils lui permettant, entre autres :

- de bien connaître et de faire rayonner l'offre montréalaise dans toutes les disciplines du design;
- de bien encadrer et d'accompagner les processus novateurs qu'il préconise.

Cette expertise est de plus en plus sollicitée par d'autres villes, organismes et ministères du Québec et constitue un véritable atout pour Montréal. Poursuivant son rôle de coordonnateur d'une démarche qui se doit impérativement d'être transversale au sein de la Ville, le Bureau du design facilitera la mise en œuvre des trois axes d'intervention de ce premier Agenda.

L'Agenda montréalais 2030 pour la qualité et l'exemplarité en design et en architecture engage la Ville de Montréal à promouvoir l'utilisation du design et à défendre des interventions de qualité sur tout son territoire. Il place les designers et les architectes comme des alliés de première ligne pour réussir la transition écologique et sociale.

ANNEXES

GLOSSAIRE

Approvisionnement qui favorise la rotation et fait place à la relève en design et en architecture

Ensemble d'encadrements (législatifs et règlementaires), de conditions et de critères qui favorisent l'accès aux contrats municipaux à un plus grand nombre et à une diversité de fournisseurs, incluant la relève, de sorte que la Ville, par ses modes d'approvisionnement traditionnels en biens et en services ou par la voie de concours, contribue au développement des expertises et à l'ouverture des marchés publics et privés. On entend par « relève » les individus ou les sociétés qui comptent moins de dix années de pratique dans leur discipline.
(Réf. Bureau du design, Service du développement économique, Ville de Montréal)

Design de services et Design Thinking

Le design de services s'intéresse à la fonctionnalité et à la forme des services du point de vue des usagers ou des clients. Il a pour objectif d'assurer que l'interface du service est utile, utilisable et désirable du point de vue de l'usager ou du client et efficace, performante et différenciante du point de vue du fournisseur. Cette approche est mise de l'avant à la Ville de Montréal pour repenser les services municipaux et la façon de les offrir aux usagers (employés, entreprises, citoyens, etc.) afin de répondre adéquatement à leurs besoins et à leurs attentes.

Le Design Thinking est un processus de résolution de problèmes fondé sur une méthodologie itérative centrée sur une analyse approfondie des besoins et des aspirations des usagers et sur le prototypage de solutions pour bien y répondre. Ces solutions peuvent être de natures complètement différentes : produits, services, expériences, nouvelles formes de management, etc., mais elles ont toutes en commun de chercher à être désirables (correspondant aux attentes des usagers), faisables (fonctionnelles et réalisables compte tenu de l'état de la technique) et viables (qui s'intègrent dans un modèle économique durable). Le Design Thinking est au design ce que la méthode scientifique est à la science. Il ne saurait remplacer le travail des créateurs.

Le design de services et le Design Thinking sont désormais deux concepts clés au cœur des démarches de développement des entreprises et des institutions, tant des secteurs privés que publics. Les municipalités canadiennes misent de plus en plus sur la cocréation et l'innovation en design pour bâtir une culture qui fait participer tous les intervenants, fait tomber les cloisons, améliore l'engagement citoyen et stimule l'économie locale.
(Réf. Les assises de l'Agenda montréalais pour la qualité en design et en architecture, Ville de Montréal, 2018)

Économie circulaire

Système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités.
(Réf. Pôle québécois de concertation sur l'économie circulaire)

Industries créatives et culturelles

L'un des piliers de l'identité et du caractère distinctif de Montréal, les industries créatives et culturelles combinent créativité, culture, technologie et innovation. Elles incluent notamment l'architecture et le design, la mode, le multimédia et les jeux vidéo, les arts numériques ainsi que les arts traditionnels, vivants et visuels. Elles représentent une véritable force économique et créent des emplois de qualité dans des secteurs d'avenir (92 000 emplois et 8,6 milliards de dollars en retombées économiques annuelles dans la région métropolitaine de Montréal).
(Réf. Plan d'action Entreprendre Montréal 2018-2022, Service du développement économique, Ville de Montréal)

Une industrie créative trouve son origine dans la créativité, les compétences et le talent et a un fort potentiel de croissance et d'emploi à travers la production et l'exploitation de la propriété intellectuelle.
(Réf. Chambre de commerce du Montréal métropolitain)

Processus Qualité Design

Les processus Qualité Design stimulent l'expérimentation et favorisent la créativité et l'innovation pour répondre à des enjeux multiples dans un souci de plus grande qualité en design. Panels, ateliers et concours sont notamment trois processus qui constituent la «boîte à outils» éprouvée de la Ville de Montréal au service de la qualité en design. Chacun d'eux possède des caractéristiques particulières :

Panel de design : processus visant à assurer le suivi qualitatif d'un projet grâce à l'accompagnement d'experts en aménagement. Les panels d'experts de différentes disciplines (architecture, design, paysage, etc.) exercent leur rôle en amont, dès les phases préliminaires d'un projet, et travaillent en complémentarité aux commissions administratives existantes, leur expertise portant spécifiquement sur la qualité du design et les moyens pour l'atteindre.

Atelier de design : processus d'idéation et de conception utilisé le plus souvent en amont de la commande afin d'explorer (et de valider) de nouvelles idées qui seront par la suite intégrées dans les programmes de réalisation. Par son caractère participatif, l'atelier est aussi un moyen concret d'application d'une planification urbaine de type «bottom-up» ou ascendante. Ce processus ouvert est donc particulièrement approprié pour les projets urbains et constitue un exercice de communication favorable au développement de visions partagées.

Concours : appel lancé à plusieurs équipes de concepteurs dans le but d'obtenir un éventail de solutions à un problème donné. Il vise à choisir le meilleur projet possible en regard des défis à relever et à confier sa réalisation à l'équipe qui en est l'auteur.

Selon les contextes, il s'agit surtout d'établir le bon processus pour le bon projet

Francesco Della Casa, Architecte cantonal,
République et Canton de Genève, Suisse

Transition écologique et développement durable

La transition écologique est un concept qui regroupe un ensemble de principes et de pratiques adoptés dans le but d'évoluer vers un renouvellement de notre modèle économique et social. Ces changements dans nos manières de consommer, de travailler, de produire ou encore de cohabiter sont destinés à servir le développement durable afin d'apporter une réponse aux enjeux environnementaux majeurs, comme le changement climatique, la réduction de la biodiversité, la diminution des ressources et l'augmentation des risques environnementaux. La transition est un mouvement d'initiatives visant à assurer la résilience d'une communauté, c'est-à-dire sa capacité à continuer de fonctionner malgré des crises économiques ou écologiques extérieures. En urbanisme, la transition implique de recourir à la densification urbaine, le développement d'espaces verts, l'efficacité énergétique, etc. Le mouvement de la transition incite à des actions concrètes en cohérence avec le concept de développement durable.
(Réf. Observatoire européen de la transition)

Le développement durable est *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations à venir de répondre aux leurs* (Rapport Brundtland, 1987). Il suppose un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Il encourage la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société au processus de décision. L'approche est double. Il s'agit à la fois d'assurer la durabilité dans le temps (à savoir, entre les générations en prenant en compte les contraintes environnementales et démographiques) et dans l'espace (principe de destination universelle des biens; toute personne humaine a le même droit d'accéder aux ressources naturelles).

RÉFÉRENCES

Réseau des villes créatives de l'UNESCO
Le sous-réseau des villes de design a constitué, en 2018, un groupe de travail dirigé conjointement par le Bureau du design de la Ville de Montréal et la Ville de Dundee, en Écosse, afin de documenter les meilleures pratiques en matière de politiques de design dans le monde et de partager ce savoir pour inspirer d'autres villes. L'Agenda montréalais 2030 pour la qualité et l'exemplarité en design et en architecture a bénéficié de cette vigie. L'expérience de Montréal profitera à d'autres villes du Réseau.

Australie
Better Placed, An integrated design policy for the built environment, 2017 | Delivering Better Placed, Strategy for Action 2017-18, New South Wales (Nouvelle-Galles-du-Sud)
Creating places for people, an urban design protocol for Australian cities, 2011
Queensland Design Strategy 2020 | Queensland Design Strategy Action Plan 2008-2012

Autriche
Déclaration d'Innsbruck: Pour un Environnement Bâti de Qualité, Conseil des Architectes d'Europe, Innsbruck, 2019

Belgique
Cellule architecture, Fédération Wallonie-Bruxelles
Politique architecturale de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Les contrats de quartiers durables, Bruxelles

Canada
Livre blanc pour une politique québécoise de l'architecture, Ordre des architectes du Québec, 2018
Transforming Edmonton, Bringing our city's vision to life, 2018

Corée du Sud
Designing Seoul, 2010

Danemark
Copenhagen Together, The architecture Policy of the City of Copenhagen, 2010
DesignDenmark 2017-2010, Design Policy
Putting people first, Danish architectural Policy, 2014
The Vision of the Danish Design 2020 Committee
Arkitektur Politik for Vejle Kommune, 1997
The economic effects of design, Danish Design Centre en collaboration avec Advice Analyse, I&A Research et Anders Holm and Bella Markmann, Université de Copenhague, 2003

États-Unis
Design and Construction Excellence, New York, 2007
Design Consultant Guide & Appendix, 2016
Design and Construction Excellence Guiding Principles, New York, 2016
Strategic Blueprint for Construction excellence, New York City Department of Design and Construction, 2019
Leveraging Detroit's UNESCO City of Design designation to drive inclusive growth, Detroit City of Design Action Plan, 2018

Finlande
Politique de l'architecture de la Finlande, 1998
Creating A Better City Through Participation 2005-2020, Helsinki

France
Stratégie nationale pour l'Architecture (SNA), 2015
La qualité des constructions publiques, Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, 1999
Réinventer Paris, appels à projets innovants

Islande
Design as a Driver for Future, Icelandic Design Policy 2014-2018

Malaisie
Design 2025, Singapore by Design, 2016

Pays-Bas
Action Agenda for Architecture and Spatial design 2013-2016, Building on the strength of design, La Haye, Pays-Bas

Royaume-Uni
The Good Design Plan 2008-2011, Design Council, Londres
Design Council / CABE – Commission for Architecture and the Built Environment

Suède
Designed Living Environment – proposals for a new policy for architecture in 2017

Suisse
Déclaration de Davos, Vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe, 2018
Faire la ville grâce au concours d'architecture en procédure anonyme, Genève, 2018

COLLABORATEURS

Coordination générale et rédaction
Bureau du design

Service du développement économique,
Ville de Montréal

Marie-Josée Lacroix

Sylvie Champeau
Caroline Dubuc
Béatrice Carabin
Soutien : Diane Cantin

Veille internationale et conseiller à la rédaction

Denis Lemieux, consultant

Animation et consultations

Institut du Nouveau Monde

Comité de direction et d'orientation
Ville de Montréal

Véronique Doucet

Peggy Bachman
Isabelle Cadrin
Alain Dufort
Josée Bédard
Guylaine Brisson
Claude Carette
Marianne Cloutier
Benoit Dagenais
Luc Gagnon
Dean Gauthier
Sophie Lalonde
Suzanne Laverdière
Louise-Hélène Lefebvre
Danielle Lussier
Carole Paquette
Michel Soulières
Jean Therrien
Soutien : Giselle Aguiar Santos,
Marie-Claude Nantel

Groupe de travail et cellules de recherche
Ville de Montréal

Frédérique Bélair-Bonnet
Hélène Benoit
Jean-Marc Bissonnette
Jacques Boivin
Valérie-Anne Brouillard
André Cazelais
Sophie Charlebois
Irène Cloutier
Sebastien Corbeil
Johanne Couture
Michel-Louis Cyr
Marion Demare
Benoit Desjardins
France Doire
Mathieu Drapeau
Benoit Gariépy
Pierre Gatineau
Pierre Gaufre
Pierre-Étienne Gendron-Landry
Nancy Giguère
Jacinthe Inkel
Stéphanie Jecrois
Sophie Julien
Jean Laberge
Maude Ladouceur
Andrée Lalonde
Rémy-Paul Laporte
Rebecca Lazarovic
Vincent Leblanc-Dionne
Jimmy Leiser
Isabelle Lussier
Anjali Mishra
Lucia Paduano
Andrée-Anne Perron
Catherine Philibert
Michèle Picard
Patrick Pretty
Geneviève Quenneville
Serge Robidoux
Louis Routhier
Rafik Salama
Marie-Claude Séguin
Francisco Silva
Sonia Vibert
Jean Walsh

Directions, services et arrondissements représentés au sein du comité de direction et du groupe de travail

Arrondissements
- Le Plateau-Mont-Royal
- Saint-Laurent
- Saint-Léonard
- Ville-Marie

Direction générale
- Bureau de la transition écologique et de la résilience
- Bureau des projets et programmes d'immobilisations
- Bureau des relations gouvernementales et municipales
- Bureau des relations internationales

Direction générale adjointe – Affaires institutionnelles
- Service de la gestion et de la planification immobilière
- Service de l'approvisionnement

Direction générale adjointe – Mobilité et attractivité
- Service de l'urbanisme et de la mobilité
- Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports
- Service des infrastructures et du réseau routier

Direction générale adjointe – Qualité de vie
- Service de la culture
- Service de l'habitation
- Service du développement économique

Direction générale adjointe – Service aux citoyens
- Service de la concertation des arrondissements
- Service de l'expérience citoyenne et des communications

Comité consultatif des directeurs généraux d'arrondissement

Dany Barbeau, Rivière-Des-Prairies–Pointe-Aux-Trembles
Isabelle Bastien, Saint-Laurent
Steve Beaudoin, Saint-Léonard
Benoît Dagenais, Le Sud-Ouest
Mohamed Cherif Ferah, Anjou
Benoit Gauthier, Lasalle
Michèle Giroux, Ahuntsic-Cartierville
Dominique Jacob, Pierrefonds-Roxboro
Marc Labelle, Ville-Marie
Daniel Lafond, Rosemont–La Petite-Patrie
Rachel Laperrière, Montréal-Nord
Julien Lauzon, Verdun
Marie-Claude Leblanc, Outremont
Daniel Le Pape, L'île-Bizard–Sainte-Geneviève
Guy Ouellet, Le Plateau-Mont-Royal
Stéphane Plante, Côte-Des-Neiges–Notre-Dame-De-Grâce
Martin Savard, Lachine
Lise Seminaro, Ahuntsic-Cartierville
Nathalie Vaillancourt, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
Serge Villandré, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
Soutien : Martine Berthiaume

Communications et design graphique Ville de Montréal

Nathalie Arès
François Blais
Guillaume Carrier-Turcotte
Rim Hajri
Sylvie Larouche
Marthe Lawrence
Étienne Tousignant-Desgagnés
Geneviève Young

Révision linguistique

Daly-Dallaire

Remerciements

Association des architectes en pratique privée du Québec
Association des architectes paysagistes du Québec
Association des designers industriels du Québec
Association professionnelle des designers d'intérieur du Québec
Centre de design de l'UQAM
Ordre des architectes du Québec
Société des designers graphiques du Québec
Université Laval

Ce document a été réalisé par la Ville de Montréal
avec l'apport de nombreux collaborateurs

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019
Bibliothèque et Archives Canada, 2019

ISSN
978-2-7647-1746-2 (imprimé français)
978-2-7647-1747-9 (PDF français)

© Ville de Montréal, 2019

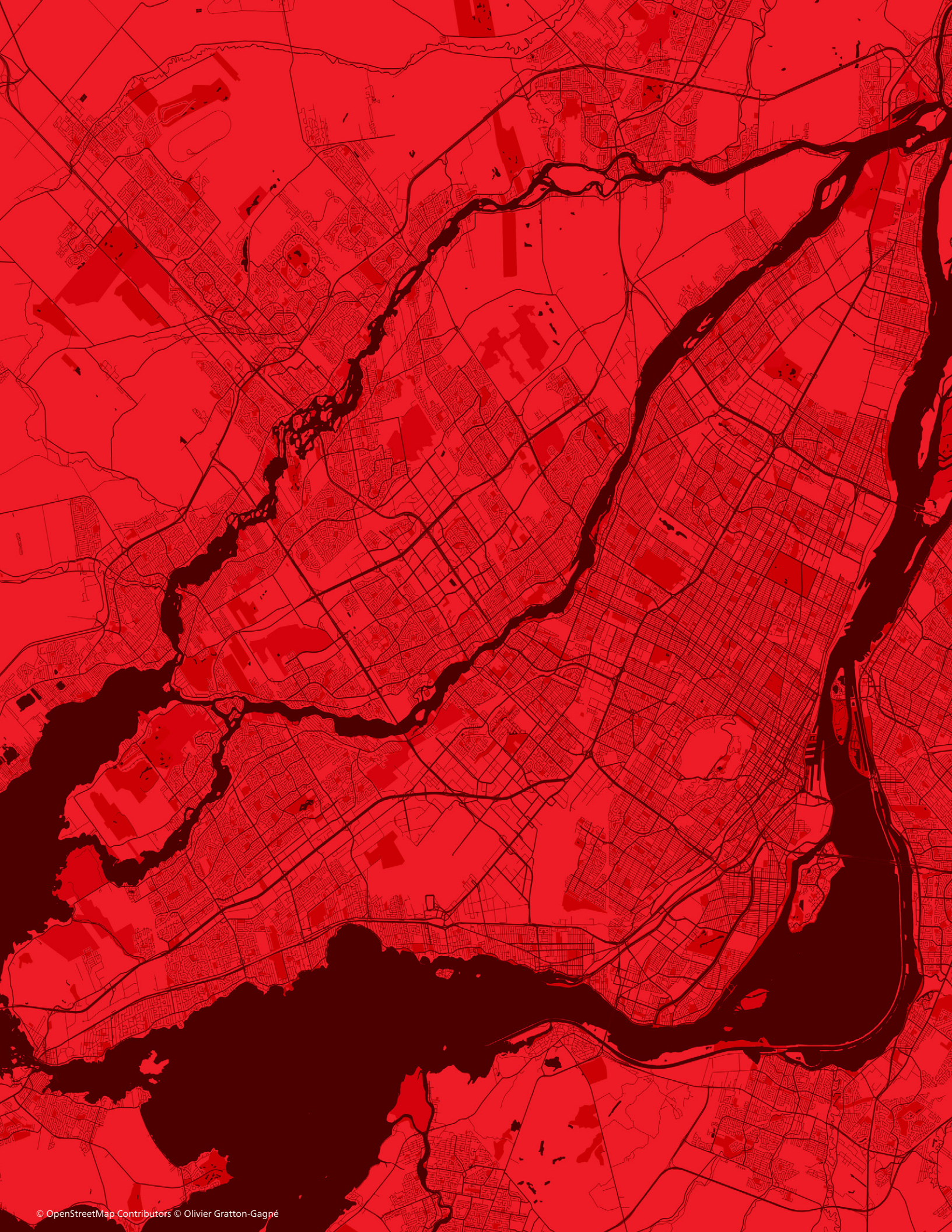

© OpenStreetMap Contributors © Olivier Gratton-Gagné

Montréal

montreal.ca

designmontreal.com

Ville de Montréal, Service de l'expérience citoyenne et des communications (12-19) 24609